

## Compte rendu des CS restreint et plénier du 20 mars et du 27 mars 2012

**Par les élus des listes UPUP-UPC  
(Un Projet universitaire partagé. Une présidence collégiale)  
soutenues par : Snesup, Snep, SNCS, UNSA, SLR, SLU**

**Rappel : Vos élus des listes UPUP-UPC sont Florence Alazard, Magaly Caravanier, Marc Clastre, Michael Davie, Sylvie Humbert-Mougin, Michel Le Corff, Jean-Jacques Tatin, Valérie Vignaux**

### **Conseil restreint**

La séance débute à 14h15. Avant d'aborder les points inscrits à l'ordre du jour, M. Isingrini rappelle que c'est la dernière réunion du CS restreint de cette mandature ; il donne la primeur d'une information qui sera développée lors de la prochaine réunion du CS plénier, concernant un nouveau type de projets de recherches financés par la Région, à hauteur de 30 millions d'euros répartis sur 2 ou 3 projets.

### **CS restreint aux PR et MCF**

#### **1. Modification de la composition du comité de sélection du poste 19 MCF 680**

Proposition de remplacer deux membres extérieurs de ce comité de sélection qui ne sont pas disponibles aux dates retenues pour la réunion :

- Florence Bouillon (MCF Paris 8) remplacée par Yannick Barthe (CR, CNRS)
- Nicole Roux (MCF université de Bretagne) remplacée par Sophie Berou (MCF Lyon 2)

Avis favorable à l'unanimité.

#### **2. Recrutement de chargés d'enseignement.**

Les élus UPUP-UPC font remarquer la proportion non négligeable de retraités parmi les chargés d'enseignement.

La liste est adoptée à l'unanimité.

#### **3. Demandes de reclassement**

3 demandes de reclassement (contrat CIFR, post-doc, contrat droit privé) sont examinées, et recueillent un avis favorable à l'unanimité.

#### **4. Demandes de décharges liées à la recherche**

Michel Isingrini rappelle les modalités de ces décharges liées à la recherche, d'un maximum de 64 heures financées par le laboratoire de rattachement.

Cette année ont été déposées 13 demandes. Les dossiers sont distribués à des conseillers en cours de séance, qui préparent et présentent leur rapport.

Avis favorable. 4 abstentions parmi les élus UPUP-UPC (voir nos compte-rendus antérieurs pour le rappel de nos analyses).

### **Conseil plénier**

La réunion débute à 14h15.

#### **1. Informations générales**

Michel Isingrini rappelle qu'il s'agit de la dernière réunion du CS dans sa composition actuelle. Ce sera au futur conseil d'examiner le budget recherche, lors de la réunion qui se tiendra fin mai. Il rappelle les critères qui ont été appliqués par l'équipe actuelle (notation AERES, nombre de publiants, doctorants, secteur scientifique, etc.).

À la question d'un élu qui demande si les équipes feront ou non l'objet d'une évaluation par l'AERES au cours du prochain contrat (exceptionnellement long, 6 ans), M. Isingrini répond que seront évaluées uniquement les structures pour lesquelles cette évaluation a été prévue (il s'agit de l'EA GICC, de l'EA Pathologies pulmonaires, et de l'Ecole Doctorale SHS) ; il ajoute qu'il serait souhaitable que les équipes organisent d'elles-mêmes une évaluation à mi-parcours...

- Appel à projets « Initiative académique » (Région)

40 projets ont été déposés cette année, émanant de l'université de Tours (44 l'année dernière, et 122 projets pour l'ensemble du PRES) :

- Energie et matériau : 8
- Environnement/Espace : 0
- Biologie/chimie du vivant : 22
- SHS : 8
- Maths-info : 2

On entre maintenant dans la phase d'expertise et de sélection, qui sera menée par la commission recherche du PRES. Cette commission compte 6 représentants tourangeaux : 5 membres de la commission permanente du CS et le VP recherche. Elle s'est réunie en février pour définir les critères et les modalités de l'expertise : élaboration d'une grille d'expertise ; les projets impliquant plusieurs partenaires doivent impliquer au moins 2 partenaires de la Région ; chaque dossier sera examiné par 2 experts : un expert de l'établissement, hors CS et un expert hors établissement. La date d'expertise est fixée au 9 mai.

Les élus UPUP-UPC demandent comment s'est fait le choix des experts, et plus largement émettent des réserves sur la composition de cette commission recherche : qui l'a décidée ? M. Isingrini répond que la structure globale de la commission (c'est-à-dire le nombre de personnes qui la composent et la répartition Orléans/Tours) a été décidée par le CA du PRES, mais c'est l'équipe présidentielle de l'université de Tours qui a fait le choix de prendre les experts tourangeaux parmi les membres de la CP du CS (Orléans ayant pour sa part opté pour un tout autre choix). Les élus UPUP-UPC font alors remarquer qu'il serait nettement préférable, compte tenu des sommes qui sont en jeu dans ces appels à projet, que cette commission recherche ne soit pas restreinte aux membres de la commission permanente.

- M. Isingrini relaie au CS une information émanant du conseil régional qui, dans sa dernière réunion, a annoncé que la Région lancerait cette année un appel à projets d'un nouveau type, l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt). L'appel sera lancé en mai 2012, et les dossiers seront à remettre en septembre. Seront sélectionnés 2 à 3 projets considérés comme prioritaires, retenus pour « leur fort potentiel scientifique, leur fort rayonnement international, leur fort impact socio-économique, leur forte articulation formation/recherche » ; chaque projet sera financé par la Région jusqu'à 10 millions d'euros. Il est précisé que cette nouvelle initiative vient s'ajouter aux autres financements recherche de la Région, qui annonce une augmentation de 45% de son budget consacré à la recherche depuis 2006.

L'annonce de ce nouveau type d'appel à projet suscite un débat et des réactions mitigées. Si certains se félicitent de cette manne (« on n'a jamais eu autant d'argent dans les labos »),

plusieurs élus s'inquiètent des effets pervers possibles d'une telle politique. Un élu fait remarquer que toutes les Régions sont en train de s'orienter dans la même direction, avec le risque que des projets finalement similaires soient montés dans différents endroits. Les élus UPUP-UPC voient dans un tel système la déclinaison, au niveau régional, de ce que l'on constate au niveau national avec les LABEX : les moyens sont concentrés sur quelques thématiques ou structures, tandis que des pans entiers sont asséchés ; on monte des dossiers avec des budgets de plus en plus exorbitants pour être crédibles, alors que la plupart des enseignants-chercheurs (en particulier en SHS) n'ont rien et sont contraints de financer eux-mêmes leurs recherches ; ce financement sur projet se fait au détriment de la recherche fondamentale qui a besoin de financement récurrent. Il est étonnant de voir les Régions se lancer tête baissée dans une telle politique, alors que les critiques affluent de toutes parts sur les conséquences négatives de la recherche sur projet, et que l'on est en pleine période électorale. Les élus UPUP-UPC rappellent par exemple le texte récent (28 février) du C3N du CNRS (composé du bureau du conseil scientifique du CNRS et des 10 présidents des conseils scientifiques des Instituts du CNRS) qui demande l'arrêt de la politique des « Investissements d'Avenir » et plus généralement du pilotage de la recherche par projet.

M. Isingrini conclut ce point en proposant de réunir une dernière fois la CP le 10 avril, et d'organiser en parallèle une réunion avec les directeurs d'unité et les représentants recherche de la Région.

## **2. Point sur l'outil de gestion des colloques « Sciences Conf »**

D. Maurel présente le bilan de la réunion du groupe de travail qui s'est tenue le 13 janvier 2012. Il semble préférable d'attendre que la charte graphique soit créée, avant d'inciter les collègues à utiliser cet outil, simple et libre d'utilisation.

## **3. Demandes de dérogation année 2011**

Le nouveau règlement prévoit que les demandes de dérogation pour les inscriptions en thèse soient transmises pour information au CS par les écoles doctorales.

Plusieurs élus signalent des erreurs dans le tableau transmis.

## **4. Avis sur 3 demandes Studium portés par Xavier Bisaro, Patrice Mélé et Guylaine Poulain.**

Avis favorable à l'unanimité.

## **5. Convention de participation au réseau des herbiers**

Le projet de convention présenté par Joël Crèche recueille un avis favorable à l'unanimité.

## **6. Présentation du Labex Tours-Montpellier MABImprove par Hervé Watier**

Ce Labex, consacré à la recherche sur les anticorps monoclonaux, donc au domaine des biomédicaments, est fondé sur un partenariat des universités de Tours et de Montpellier, de l'Inserm, du CNRS, de l'INRA et du Centre anti-cancéreux de Val d'Aurelle et une inscription (déjà ancienne) dans le tissu industriel via une étroite collaboration avec les entreprises du médicament. Il associe 13 équipes de recherche regroupant plus de 200 chercheurs. La présentation et les questions tournent essentiellement autour de la gouvernance du Labex. Les élus UPUP-UPC interrogent l'absence d'une structure de déontologie alors que le Labex porte sur le biomédicament, qu'il suppose une étroite collaboration avec l'industrie pharmaceutique et que ses travaux auront des conséquences fortes en terme de coûts pour la santé publique. D'autres questions portent sur les aspects financiers et M. Watier fait remarquer que les 8 millions d'euros affectés au Labex pour 10 ans sont en réalité un capital

non consommable : seuls les intérêts de la somme placée (3,5 %) seront effectivement versés : cela fait donc une somme beaucoup moins importante qu'il n'y paraît... d'autant plus qu'elle doit être partagée entre des équipes très nombreuses !

Michel Isingrini conclut la séance en remerciant le Conseil Scientifique pour le travail effectué pendant ces quatre années, qui ont coïncidé avec la mise en place de la LRU et celle du PRES.